

Le temps est au **changement** et à la **collaboration**



Au sujet de la CADC

La Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADC) délivre les agréments aux programmes et aux établissements d'enseignement de la santé buccodentaire au Canada. Dans le secteur de la santé, l'agrément est l'évaluation formelle d'un programme, d'un établissement ou d'un système d'enseignement selon des normes définies par un organisme externe à des fins d'assurance de la qualité et d'amélioration continue.



Nous regroupons des organismes représentant :



Les professionnels de la santé buccodentaire



Le personnel enseignant



Les autorités de réglementation



Les organismes d'examen et de certification

Ces organismes partagent des objectifs communs et ont pour but d'aider les nouveaux diplômés à se préparer à exercer leur profession et à répondre aux attentes en matière de permis d'exercer et de maintien d'une pratique sûre.

En 1990, la CADC a été créée en tant que commission semi-indépendante au sein de l'Association dentaire canadienne. En 2016, l'Organisation mondiale de la santé et la Fédération mondiale pour l'enseignement de la médecine ont défini des lignes directrices encadrant la reconnaissance des organismes d'agrément des programmes de formation des professionnels de la santé. L'indépendance du système d'agrément est primordiale pour garantir l'indépendance de l'évaluation de la qualité vis-à-vis du gouvernement, des programmes d'enseignement et des professions. Ainsi, dans sa quête d'autonomie, la CADC est devenue un organisme indépendant en décembre 2022.



Élaboration du premier plan stratégique de la CADC

Bien que notre mission principale demeure inchangée, il est nécessaire, en tant qu'organisme nouvellement indépendant, de définir une stratégie ambitieuse et tournée vers l'avenir pour conduire la CADC vers sa prochaine phase de croissance et de développement.

Notre conseil d'administration a constitué un groupe de travail sur la planification stratégique (GTPS) chargé de diriger l'élaboration du premier plan stratégique de la CADC.

Ce groupe a travaillé assidûment pour veiller à ce que l'orientation stratégique soit fondée sur l'ensemble des commentaires de nos principaux partenaires que nous avons reçus dans le cadre des diverses démarches de consultations que nous avons menées au cours de la dernière année.

Nous estimons que les efforts déployés par le groupe de travail spécial ont abouti à un plan solide et vigoureux. Le plan sera adapté à notre environnement de travail actuel et futur et permettra d'adopter une approche systémique pour promouvoir la prestation de soins buccodentaires sûrs et éthiques compétents par des professionnels compétents pour les Canadiennes et les Canadiens.

Vision

Nous sommes l'autorité reconnue en matière d'agrément de l'enseignement en santé buccodentaire.

Mission

Nous établissons les normes et octroyons l'agrément pour les programmes professionnels en santé buccodentaire afin de promouvoir la qualité de l'enseignement et de la préparation des praticiens.



Intégrité

Nous appliquons des normes éthiques à tous nos processus et toutes nos décisions, en veillant à agir de manière équitable et exempte de toute influence indue.



Transparence

Nous nous engageons à nous montrer proactifs, ouverts, clairs et disponibles dans tous les aspects de notre travail.

Innovation

Favoriser l'émergence de nouvelles idées et encourager la créativité.



Redevabilité

Nous assumons la responsabilité du travail que nous accomplissons.

Diversité

Nous nous efforçons d'intégrer l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité à notre culture.

Priorités stratégiques 2025-2028

Pour réaliser notre mission et renforcer notre direction en matière d'accréditation de la santé buccodentaire, le plan stratégique s'articule autour de quatre piliers clés. Chacun quide nos efforts et nous assure de fixer les normes les plus élevées dans notre domaine.

Agrément

Améliorer la qualité et la portée de nos services d'accréditation en appliquant des normes rigoureuses, en étant attentif aux commentaires et aux transformations du secteur de l'agrément, et en mettant à profit la technologie, les partenariats et la recherche.

Cadre de travail

Renforcer les fondations de la CADC en améliorant la gouvernance, les structures opérationnelles et les processus.



Viabilité

Assurer la stabilité financière à long terme et la résilience des activités de la CADC en appliquant des principes de gestion financière efficace et des méthodes novatrices de gestion du personnel et des ressources.

Partenariats

Mettre à profit les forces de nos différents partenaires en promouvant la collaboration, la communication et le développement des relations.

) Agrément

Améliorer la qualité et la portée de nos services d'accréditation en appliquant des normes rigoureuses, en étant attentif aux commentaires et aux transformations du secteur de l'agrément, et en mettant à profit la technologie, les partenariats et la recherche.

La CADC fournit des services d'agrément aux programmes d'enseignement en santé buccodentaire depuis plus de trente ans. Nous croyons en la valeur d'un processus indépendant qui fait autorité. Nos normes doivent favoriser l'innovation et la capacité d'adoption. Les programmes agréés bénéficient notamment d'une confiance accrue du public et de services d'assurance qualité et d'amélioration continue. Le renforcement l'agrément renforcera la confiance inspirée par la CADC, qui lui permettra d'attirer de nouveaux partenaires et de nouveaux programmes.



Résultats visés :

- Intégrer la technologie pour améliorer les processus d'agrément.
- Améliorer les ressources d'agrément.
- Mettre en place des normes complètes et inclusives qui s'appuient sur des données probantes.
- Simplifier l'organisation et la prestation du processus d'agrément.
- Réduire le temps nécessaire à l'octroi d'un premier agrément aux nouveaux programmes.
- Accroître l'offre de services d'agrément.



- 1. La normalisation des évaluateurs et les processus d'agrément sont définis.
- 2. Des moyens technologiques novateurs ont été mis en œuvre.
- 3. Des normes modernisées sont adoptées par tous.
- 4. La CADC dispose de l'expertise et des capacités nécessaires à l'agrément en interne.

Cadre de travail

Renforcer les fondations de la CADC en améliorant la gouvernance, les structures opérationnelles et les processus.

La CADC est la principale voix à l'échelle du Canada en matière d'agrément dans le domaine de la santé buccodentaire. L'établissement d'un cadre de travail solide est essentiel pour assurer la stabilité à long terme de la CADC, inspirer la confiance et mettre en place des processus clairs et efficaces qui guideront nos activités. Il est essentiel de disposer d'une gouvernance solide et de cultiver la transparence et la redevabilité dans notre travail. En posant de telles fondations, nous serons en mesure de profiter efficacement des possibilités qui s'offriront à nous et de relever les défis à venir, de réaliser une croissance durable, d'assurer le succès à long terme de la CADC et de renforcer sa réputation en tant qu'autorité en matière d'agrément dans le domaine de la santé buccodentaire.



Résultats visés :

- Mettre en œuvre des pratiques de gouvernance progressiste.
- Consolider la confiance à l'endroit de l'agrément.
- Mettre au point des politiques et des procédures encadrant les activités de l'association.
- Rendre l'association plus transparente.



- 1. Notre modèle de gouvernance est défini et prévoit l'évaluation de la participation au conseil d'administration, de la formation et de la mise en œuvre des politiques.
- 2. La culture de notre association se caractérise par des valeurs partagées et s'appuie sur des politiques et des processus clairs, ainsi que sur notre engagement à respecter notre vision et notre mission.
- 3. Nous disposons d'outils et de systèmes de communication modernes et efficaces.

Viabilité

Assurer la stabilité financière à long terme et la résilience des activités de la CADC en appliquant des principes de gestion financière efficace et des méthodes novatrices de gestion du personnel et des ressources.

La CADC est une association qui a pour mission d'assurer la qualité de l'enseignement de la santé buccodentaire au Canada et de contribuer à son amélioration. A tel titre, nous devons veiller au bon déroulement de nos activités et attirer et retenir les personnes les mieux qualifiées pour pouvoir accomplir un travail d'agrément de haute qualité. Parvenir à la viabilité nous permettra d'élargir notre offre de services, de rechercher des possibilités d'accroître nos revenus et d'améliorer l'efficacité de nos activités.



Résultats visés :

- Optimiser l'efficience des activités.
- Améliorer les pratiques de gestion des finances.
- Mettre en œuvre un modèle de financement complet et clair, des sources de revenus complémentaires et des accords de service.
- Développer les capacités et l'expertise internes.



- 1. Atteindre l'équilibre budgétaire et compter sur des revenus stables.
- 2. Accumuler un fonds de réserve pour les activités courantes.
- 3. Une stratégie de croissance et de perfectionnement du personnel est mise en œuvre, avec un accent mis sur la fidélisation du personnel et le recrutement des meilleurs talents.
- 4. Les plans opérationnels sont mis au point en tenant compte du partage des responsabilités et de l'obligation de reddition de comptes pour l'ensemble du personnel.
- 5. Nos ententes de services sont complètes, claires et renouvelables.

Partenariats

Mettre à profit les forces de nos différents partenaires en promouvant la collaboration, la communication et le développement des relations.

En tant que prestataire de services, la CADC apprécie son vaste réseau de partenaires, sur lequel elle s'appuie, et dont un grand nombre sont également des collaborateurs, des soutiens et des bailleurs de fonds importants de notre organisme. Tirer parti du réseau diversifié au sein de notre communauté permettra de renforcer et d'améliorer le processus d'agrément et de bâtir la confiance. Nous estimons également qu'une approche systémique favorise l'amélioration des résultats et participera à la reconnaissance de la CADC en tant qu'autorité dans notre domaine.



Résultats visés:

- Mettre en place des canaux de communication internes et externes efficaces avec les partenaires.
- Accroître l'engagement, la sensibilisation et la collaboration du public.
- Créer un réseau collaboratif de partenaires désireux de faire progresser les travaux d'agrément dans différentes disciplines.
- Procéder à une évaluation active des besoins des partenaires afin de mesurer leur degré de satisfaction et d'engagement.



- 1. Les outils de communications sont en place et s'accompagnent de statistiques sur les taux d'ouverture et de clics qui permettent de connaître l'efficacité et la portée des communications.
- 2. La participation active aux événements, aux forums, aux évaluations et aux activités de sensibilisation de la CADC.
- 3. La CADC est invitée à participer à des événements organisés par des partenaires.
- 4. La CADC a accès à un vaste réseau interdisciplinaire de partenaires spécialisés dans l'agrément de programmes d'enseignement des professions de la santé.



Pour nous contacter, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante: <u>cdac@cdac-cadc.ca</u>

